

LYON : PLEINS FEUX SUR LE PREMIER FESTIVAL DE PHILOSOPHIE

Le Collège Supérieur de Lyon organise pour la première fois entre Rhône et Saône un festival de philosophie (23-26 janvier 2020). L'ambition de cet événement baptisé « La philo éclaire la ville » est de démocratiser et démystifier une discipline pour la rendre accessible à tous.



Muriel Lajous (Fondation des Maristes de Puylata) et Bruno Roche (Collège Supérieur de Lyon)

Tandis que le Collège Supérieur de Lyon fête ses 20 ans l'année prochaine, l'institution basée rue Mazagran dans le 7^e arrondissement s'affiche comme un lieu de rencontre et de dialogues unique ; et propose pour cela déjà une programmation culturelle riche tout au long de l'année. « Avec le festival « La philo éclaire la ville », l'idée est de renouveler notre offre et éclairer la ville sur un thème qui est devenu une préoccupation commune et qui engage à repenser notre relation au monde » explique Bruno Roche, directeur du Collège Supérieur de Lyon. Pendant 4 jours, cette première édition, soutenue par la Fondation des Maristes de Puylata, proposera la thématique « Et si c'était la fin des temps ? ». Gratuite et libre

d'accès, cette manifestation se déroulera en une dizaine de lieux partenaires de la ville et sa périphérie : librairies, bibliothèques, musées, théâtres. Un éclatement synonyme de proximité pour assurer la bonne fréquentation de l'événement. Plusieurs grands noms de la philosophie sont attendus, pour ne citer que Dominique Bourg, philosophe et ancien président du conseil scientifique de la Fondation Nicolas

Hulot, Olivier Rey, mathématicien ou encore frère Elie, vice-doyen de la faculté de théologie de l'UCLy. « Le festival se veut aussi ludique et les formats de conférences prévoient de donner la parole au public » poursuit Bruno Roche. Quand la philosophie éclaire la ville des Lumières...

■ Julien Thibert

Renseignements : www.collegesuperieur.com

UN ACTEUR CULTUREL DE LA VIE LYONNAISE

Le Collège Supérieur de Lyon a été fondé en 1999 par le Père Perrot, fondateur de la Fondation des Maristes de Puylata et par Jean Noël Dumont, enseignant agrégé de Philosophie à Sainte-Marie Lyon pendant plus de quarante années. Sous forme associative, cette institution propose tout au long de l'année des expositions, ateliers de lecture, des colloques et accueille aussi des étudiants en droit en tant qu'auditeurs. Faire dialoguer la philosophie, la théologie, la littérature, l'art, telle est l'ambition du Collège Supérieur de Lyon.

VIGILANCE ACCRUE DES EAUX SOUTERRAINES DANS LE RHÔNE

Dans un communiqué cette semaine, la préfecture du Rhône indique que des mesures de restrictions des usages de l'eau, mises en place par l'arrêté préfectoral du 26 juillet 2019, ont été levées au 31 octobre, après un printemps et un été particulièrement chauds et secs.

« Si les pluies du mois d'octobre ont permis aux cours d'eau de retrouver une situation quasi-normale et un début de réalimentation des nappes d'eaux souterraines, cette réalimentation est encore insuffisante pour permettre aux nappes d'eaux souterraines de retrouver leur niveau normal. Leur situation reste préoccupante, du fait de quatre années de baisse continue sans recharge hivernale conséquente », expliquent les services de la préfecture.

Pascal Mailhos, préfet du Rhône indique qu'il assurera un suivi régulier des niveaux des nappes d'eaux souterraines pendant la saison hivernale. Les collectivités, territoires, entreprises mais également chaque citoyen sont appelés à maintenir des pratiques économes d'utilisation de la ressource en eau. ■

Plus d'informations : www.rhone.gouv.fr